

# NOTE AU PUBLIC

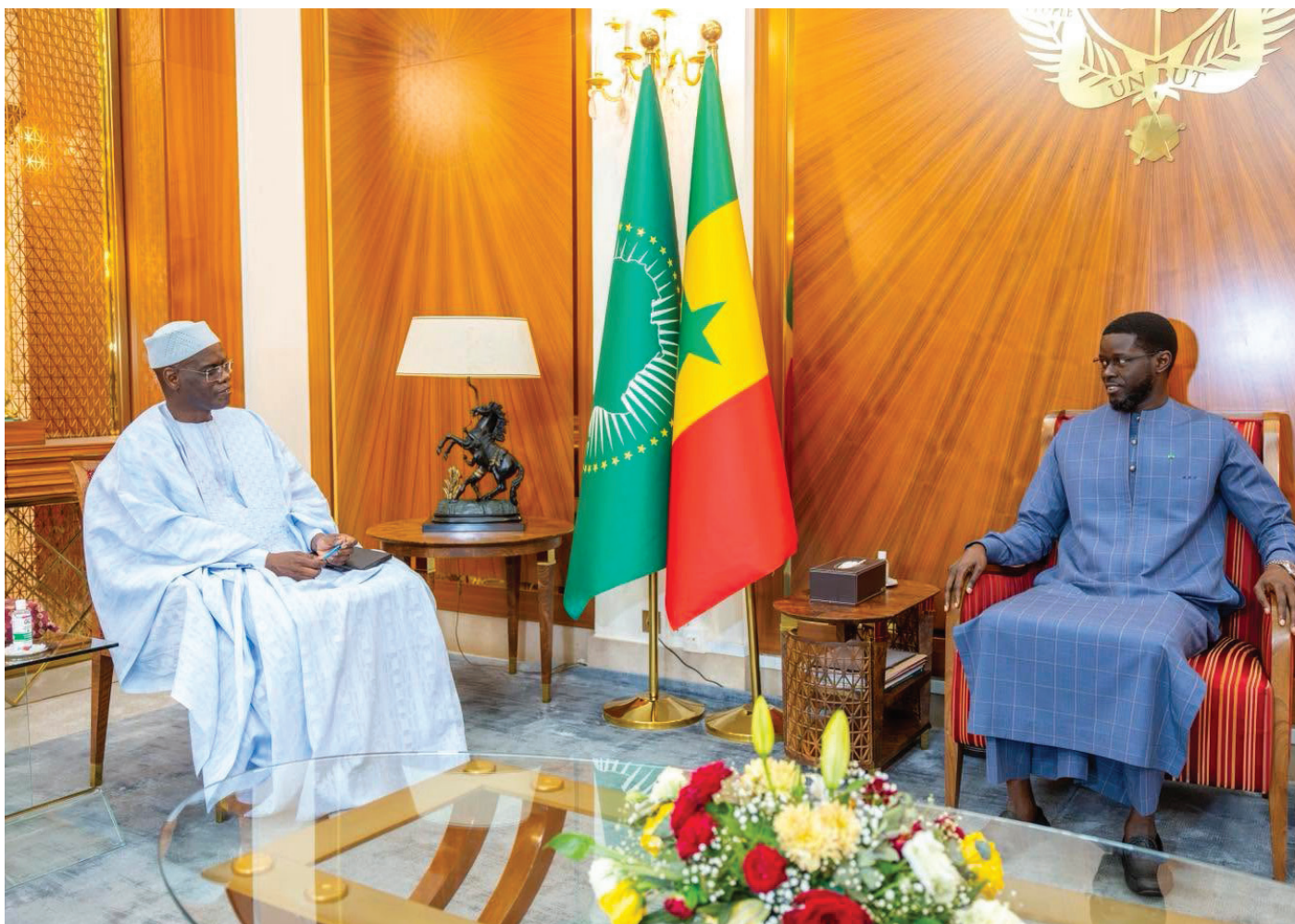
## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UN GOUVERNEMENT DE RÉSULTATS



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
PRIMAIRE

**BIC-GOUV**

BUREAU D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT



Relance de l'économie, assainissement des finances publiques, traitement de la dette souveraine, avec l'apurement de la dette intérieure, redynamisation des secteurs vitaux... Telles sont les orientations prioritaires que le Président de la République, Bassirou Diomaye FAYE, a adressées, le vendredi 5 juin 2026, au Gouvernement du Premier ministre Ahmadou Alhaminou Mohamed LO. Pour relever ces défis et accélérer la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation, le Chef du Gouvernement a présenté une nouvelle méthode de conduite et de coordination de l'action gouvernementale, fondée sur trois (3) piliers majeurs : la transformation, l'efficacité opérationnelle et les résultats.

# LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

## Engagement, solidarité, travail d'équipe et efficacité

Sous la présidence du Chef de l'État, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, le Gouvernement dirigé par le Premier ministre Ahmadou Alhaminou Mohamed LO, formé le 1er juin 2026, a tenu son premier Conseil des Ministres le vendredi 5 juin 2026.

Après avoir salué le travail important accompli par le Premier ministre et le Gouvernement sortants, le Président de la République a félicité le Premier ministre Ahmadou Alhaminou Mohamed LO et les membres du nouveau Gouvernement. Il a souligné que le changement de l'équipe gouvernementale intervient dans un contexte politique, économique, social et sécuritaire spécial. Une situation qui, selon lui, appelle un **engagement constant**, une **solidarité sans faille**, un **travail d'équipe** et une **efficacité soutenue** dans la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation.

## Une économie forte, endogène, ouverte au monde...

Le Gouvernement, institution collégiale et solidaire dont la marque fondamentale est la loyauté, est responsable devant le Président de la République et devant l'Assemblée nationale. C'est ce qu'a rappelé le Chef de l'État. Il estime que l'équipe du Premier ministre Ahmadou Alhaminou Mohamed LÔ prend fonction au moment où le Sénégal est à la croisée des chemins pour :

- Consolider sa sécurité et sa souveraineté,
- Bâtir une économie forte, endogène, ouverte au monde,
- Renforcer les politiques de promotion de l'emploi,
- Relancer l'investissement productif,
- Améliorer le plateau infrastructurel ainsi que le pouvoir d'achat et le bien-être des populations.

## Un Plan d'urgences gouvernementales dans les meilleurs délais

Le Président de la République a souligné l'impératif d'un **Gouvernement de travail, d'actions, de réalisations et de résultats rapides**. À cet effet, il a demandé au Premier ministre de lui proposer, dans les meilleurs délais, un **Plan d'actions du Gouvernement**.

- **La relance de l'économie,**
- **L'assainissement des finances publiques,**
- **Le traitement de la dette souveraine, avec l'apurement de la dette intérieure,**
- **La redynamisation des secteurs vitaux.**

Le Chef de l'État a également indiqué l'urgence d'accorder une attention particulière à (au-x) :

- **L'environnement des affaires,**
- **Le développement du secteur privé national,**
- **L'économie informelle,**
- **PME/PMI,**
- **Bon déroulement de la campagne de production agricole,**
- **L'amélioration du pouvoir d'achat des ménages,**
- **Programmes de lutte contre la pauvreté,**
- **Interventions sociales de l'Etat,**
- **Dialogue social.**

L'intensification des processus de modernisation des administrations et la gestion et les performances de toutes les entités des secteurs public et parapublic seront aussi au centre des priorités du Premier ministre. Il en est de même pour ce qui est de la préparation de l'agenda législatif, des prochains documents budgétaires (LFR 2026 et DPBEP 2027-2029) et du Débat d'orientation budgétaire.

### **Une communication de proximité, axée sur les résultats...**

La communication figure au centre des urgences de la nouvelle équipe gouvernementale. En effet, pour assurer une bonne visibilité de l'action publique et de ses impacts, le Président de la République a instruit les membres du Gouvernement de mettre en œuvre, sous la conduite du Premier ministre, une stratégie de communication de proximité cohérente, efficace et axée sur les résultats effectivement délivrés.

Cette nouvelle dynamique se traduit par des changements majeurs. C'est le cas, par exemple, du Conseil des Ministres qui se réunira tous les quinze (15) jours. Des conseils et réunions interministériels thématiques de cadrage, de suivi et d'évaluation se tiendront dans l'intervalle, sous la direction du Premier ministre.

### **Dialogue national**

La poursuite du Dialogue national reste l'une des orientations fixées au nouveau Gouvernement. Après avoir remercié et félicité toutes les personnalités reçues du 21 au 31 mai 2026 dans le cadre des audiences relatives au nouveau format du Dialogue, le Président de la République a indiqué qu'il poursuivra les rencontres avec les Forces vives de la Nation. Une démarche qui vise à consolider les bases sociales et économiques de la réalisation du Projet pour un Sénégal souverain, juste et prospère.

# FOCUS SUR...

## La nouvelle méthode de conduite et de coordination de l'action gouvernementale



Le Premier ministre Ahmadou Alhaminou Mohamed LO demeure pleinement conscient des attentes des citoyens en termes de **résultats concrets**. Il a souligné l'exigence de plus en plus marquée des Sénégalais pour des emplois et des opportunités économiques, un accès meilleur aux services essentiels, une administration plus performante et une amélioration tangible de leurs conditions de vie. Pour relever ces défis, le Chef du Gouvernement a décliné une **nouvelle méthode de conduite et de coordination de l'action gouvernementale**, fondée sur trois (3) piliers majeurs :

- **La transformation,**
- **L'efficacité opérationnelle,**
- **Les résultats.**

### Un nouveau cap dans le pilotage central

Le Premier ministre a annoncé l'impulsion d'un nouveau cap dans le pilotage central, avec la **Primature qui fonctionnera sous le mode principal de l'interministérialité active et quotidienne**. Dans cette perspective, la priorité sera axée sur la gestion harmonieuse des interfaces institutionnelles. Ce changement de méthode dans la conduite et la coordination de l'action gouvernementale exige le passage :

- ▶ D'une logique centrée sur les procédures à une logique orientée vers la résolution des problèmes,
- ▶ D'une logique d'activités à une logique de résultats,
- ▶ D'une logique sectorielle à une logique systémique,
- ▶ D'une logique de cloisonnement à une logique de coopération.

Dans l'optique de l'efficacité opérationnelle :

- ▶ **Chaque projet engagé doit contribuer aux priorités nationales,**
- ▶ **Chaque réforme entreprise doit aboutir à des améliorations mesurables,**
- ▶ **Chaque ressource publique mobilisée doit produire le maximum de valeur pour les citoyens.**

Le Premier ministre a souligné que le Gouvernement veillera, dans toutes ses actions, à l'exigence d'alignement sur les priorités nationales. Et les arbitrages budgétaires seront en cohérence avec les objectifs de transformation. Il a rappelé l'urgence attachée à l'élaboration du **Code d'éthique et de déontologie des agents de l'administration publique.**

Le Chef du Gouvernement a également insisté sur :

- **L'alignement à l'Agenda Sénégal 2050 de toutes les politiques publiques,**
- **Le renforcement des capacités de pilotage et d'organisation des ministères,**
- **La performance administrative,**
- **La culture de gestion des risques,**
- **La cybersécurité.**

## **Accélération de la mise en œuvre des priorités de l'Agenda Sénégal 2050**

Le Premier ministre a rappelé la nécessité de traiter en priorité les dossiers critiques à enjeux immédiats de l'Agenda Sénégal 2050. Dans ce registre, il a particulièrement insisté sur :

- La mise en place à temps des intrants pour la campagne de production agricole,
- La sécurité alimentaire pendant la période de soudure,
- L'organisation des examens et concours,
- La prévention des inondations.

Le Chef du Gouvernement érige également en priorité l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de Redressement économique et social (PRES) et la mise en œuvre des mesures d'ajustement requises, ainsi que le Plan Diomaye pour la Casamance et le Plan Diomaye pour le Sénégal Oriental.

Il a aussi rappelé les diligences relatives à l'agenda législatif ainsi qu'au suivi des directives issues des Conseils des Ministres et des Conseils interministériels.



« Nous relevons l'urgence de délivrer, avec lucidité, pragmatisme et finesse, les promesses d'un Sénégal souverain, juste et prospère, ancré dans des valeurs fortes. »



« Le Président de la République s'est fixé comme priorité l'impérieuse nécessité, pour un Homme d'État, de parvenir à la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation pour atteindre les objectifs de politique publique les plus critiques et urgents. »



« Il s'agit d'un Gouvernement de mission et d'obligation de résultats ; de socle politique et d'ouverture technocratique ; un Gouvernement de prise en compte de notre désir et réalités du vivre ensemble, dans la diversité territoriale et sociale, faisant place aux jeunes et aux femmes. »



« Nous avons maintenu le CAP, mais avec un changement de méthode axée sur la cohérence institutionnelle et de l'action gouvernementale. Un changement de méthode et de dynamique qui sollicitera toutes nos ressources humaines d'ici et de la Diaspora, en appui au pilotage des politiques publiques. »

## MONSIEUR AHMADOU ALHAMINOU MOHAMED LO, PREMIER MINISTRE

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, par décret n°2026-1130 du 1er juin 2026 et sur proposition du Premier ministre, Monsieur Ahmadou Alhaminou Mohamed LO, a nommé un nouveau Gouvernement composé de trente (30) membres :



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

# COMPOSITION DU GOUVERNEMENT



**M. Ahmadou Alhaminou Mohamed LO**  
Premier ministre



**M. Papa Assane TOURE**  
Ministre Secrétaire général du Gouvernement



**M. Yankoba DIEME**  
Ministre des Forces Armées



**M. Cheikh DIBA**  
Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan



**M. Mouhamadou Makhtar CISSE**  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique



**M. Cheikh NIANG**  
Ministre de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur



**M. Moussa SARR**  
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux



**Mme Marie Angélique Mame Selbé DIOUF**  
Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités



**M. Boubacar CAMARA**  
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



**M. El Hadji Abdourahmane DIOUF**  
Ministre de l'Energie et du Pétrole



**M. Serigne Guèye DIOP**  
Ministre de l'Industrie et du Commerce



**M. Cheikh Tidiane DIEYE**  
Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement



**M. Moustapha Mamba GUIRASSY**  
Ministre de l'Education Nationale



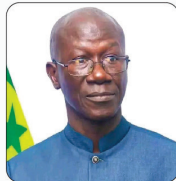
**M. Ibrahima SY**  
Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique



**M. Moussa Bala FOFANA**  
Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des Territoires



**M. Déthié FALL**  
Ministre des Infrastructures



**M. Bacary SARR**  
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement



**M. Alioune DIONE**  
Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire



**M. Cheikhou Oumar BA**  
Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage



**M. Samba DIOUF**  
Ministre des Télécommunications et du Numérique



**M. Mamadou Lamine DIANTE**  
Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public



**Mme Djirèye Clotilde COLY**  
Ministre de la Jeunesse et des Sports



**M. Alpha THIAM**  
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme



**M. Idrissa SAMB**  
Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique



**M. Cheikhou Oumar SECK**  
Ministre des Mines et de la Géologie



**M. Aliou Gori DIOUF**  
Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique



**M. Abdoul Ahad NDIAYE**  
Ministre des Transports terrestres et aériens



**Mme Amy MARA**  
Ministre des Pêches et de l'Economie maritime



**M. Bassirou SARR**  
Ministre auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget



**M. Allé Nar DIOP**  
Ministre auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé de l'Economie, du Plan et de la Coopération



**M. Ousmane DIAGNE**  
Ministre auprès du Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, chargé de l'Elevage



**Mme Mame Coumba DIOP**  
Ministre auprès du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, chargé de la Culture, des Industries créatives et du Patrimoine historique.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
PRIMATURE

**BIC-GOUV**

BUREAU D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

**CONTACT PRESSE :**  
[contact@bic.gouv.sn](mailto:contact@bic.gouv.sn)